N° 172
MARS 2014

Magazine de la ville d'Andrézieux-Bouthéon

L'envol

Andrézieux Boutheon

Elections municipales

— 2014 —

www.andrezieux-boutheon.com

Sommaire

P.7 Dossier : **Les élections municiaples 2014, mode d'emploi**

Directeur de la publication
Jean-Claude Schalk

Rédaction / Conception
Service Communication

Crédits photo
Service Communication AB,
iStockphoto

Impression
Imprimerie Courand et associés

Dépôt légal
Mars 2014
ISSN 160-8107

Pour nous contacter
Service Communication
Avenue du parc - CS 10032
42160 Andrézieux-Bouthéon Cedex
Tél. 04 77 55 52 51
communication@andrezieux-boutheon.com

Infos Mairie
Fleurir la Loire / Histoires singulières pour une histoire collective . p. 4
En route vers l'emploi / Chantiers éducatifs, inscrivez-vous ! . . . p. 5
De nouveaux commerçants . . . . . p. 6

Dossier
Les élections municipales 2014, mode d'emploi . . . . . p. 7

Ça s'est passé
Salon des vins de producteurs . . . . . p. 14
Portes ouvertes / Loto / Repas dansant / Gardon Forézien . . . p. 15
Le joueur du mois / Biathlon USEP / Boulangers en herbe . . . . p. 16
Salon régional du livre au Château de Bouthéon. . . . . p. 17
Le Nelumbo à Venise / Carnaval / Remise des prix . . . . . p. 18

Sport
Le Cesam brille / Envolée Verte / Rock acrobatique . . . . . p. 19

Sorties
La semaine nationale du développement durable. . . . . p. 20
Le Théâtre du Parc / Le groupe des 20 . . . . . p. 22
Festival international de magie au Théâtre du Parc . . . . . p. 23
Casa / Château de Bouthéon, Nocture à Paris . . . . . p. 24

L'agenda du mois . . . . . p. 26

Ce mois de mars sera marqué par les élections municipales où vous, Andréziens-Bouthéonnais, allez désigner le maire et les conseillers municipaux, chargés de mener à bien la gestion de la ville pour les six prochaines années.

Lors de ce scrutin, vous devrez également vous prononcer sur l'élection des conseillers communautaires, à savoir les élus qui siègeront au sein de Saint-Etienne Métropole. Jusqu'alors désignés par les conseils municipaux des villes adhérentes à la communauté d'agglomération, ces élus communautaires seront, pour la première fois, élus par le suffrage universel direct, comme le prévoit la loi de réforme des collectivités territoriales du 17 mai 2013.

Afin de vous éclairer sur ces changements, vous découvrirez un dossier complet au fil des pages de L'Envol.

Vous êtes ainsi tous appelés à exprimer vos choix lors de deux rendez-vous démocratiques importants pour la vie locale, les dimanches 23 et 30 mars prochains.

Jean-Claude Schalk,
Maire

Fleurir la Loire

Dans le cadre du concours Fleurir la Loire organisé par le Conseil général, la ville déjà primée participait dans la catégorie hors-concours. Le maintien des 3 fleurs reflète ainsi la continuité du travail de fleurissement sur la commune, la qualité des espaces publics ainsi qu'une démarche globale d'aménagement et de gestion de l'environnement. Ce label récompense également l'investissement des agents du Centre Technique Municipal qui œuvrent au quotidien pour qu'Andrézieux-Bouthéon soit une ville où il fait bon vivre.

Histoires singulières pour une histoire collective

La 3ème édition du recueil d'histoires de la commune a été présentée à l'occasion du 5ème salon régional du livre au château de Bouthéon, le 2 mars dernier.

Créée en 2004, la commission Histoire de la commune et de ses habitants est un groupe d'habitants bénévoles qui travaille à la pérennisation de l'histoire de la ville à travers des témoignages. Depuis 3 ans, ils éditent chaque année le recueil « Histoires singulières pour une histoire collective » à partir de témoignages d'habitants, relatant des tranches de vie d'hier et d'aujourd'hui.
Cet album de paroles, empreint d'authenticité, révèle l'histoire de la ville à travers le prisme pittoresque des gens d'ici. De tous les âges et toutes les époques, les narrateurs et leurs récits nous racontent l'histoire commune d'une ville et de ceux qui la façonnent.
Le recueil est en vente à Casa et au Château de Bouthéon au prix de 6,50€ (les recettes sont reversées au Centre Communal d'Action Social pour financer l'impression).

ÉTAT CIVIL

DÉCEMBRE

> ***DÉCÈS***
8. Charles Marcel DUTEL

FÉVRIER

> ***DÉCÈS***
1er. Marie THOMAS veuve ESTADÈS
6. Luc Louis Marie HUGONNARD
7. Marcel Félix FAYARD
8. Jean André PANNAS
9. Harry Alan CRAWFORD
17. Odette Albertine Joséphine ROUCHOUSE veuve PAQUET
16. Louis Marius Emile PEYRESSATRE

> ***NAISSANCE***
3. Shayna KICHENIN

En route vers l'emploi

Cette année encore, prenez part au forum de l'emploi des 16 ans et plus !

Les communes d'Andrézieux-Bouthéon, Veauche, Saint-Just-Saint-Rambert, Pôle Emploi et l'ensemble des acteurs de la jeunesse s'associent à nouveau en 2014 pour vous proposer le grand rendez-vous *En route vers l'emploi, le forum des 16 ans et plus.*

Ce forum se déroulera *mercredi 30 avril de 9 h 30 à 16 h 30,* à Veauche, dans la salle de L'Escale, 96 rue Gabion. Une navette gratuite sera mise en place au départ de la gare SNCF de Veauche pour rejoindre le forum.

Sur place, différents stands sont à découvrir :

- bénévolat et volontariat,
- les métiers de l'animation,
- la consommation collaborative,
- la mobilité saisonnière et internationale,
- présence d'employeurs et offres d'emploi,
- conseils sur la recherche d'emploi (aide au CV et à la lettre de motivation, simulation d'entretien, etc.),
- **NOUVEAU** un stand dédié au recrutement pour les contrats en alternance animé par Pôle Emploi.

Vous êtes tous invités à participer à ce forum munis de votre CV.

Renseignements : Mission locale du Forez, 04 77 36 69 18.

Chantiers éducatifs, inscrivez-vous !

En juillet, la Ville d'Andrézieux-Bouthéon propose aux jeunes âgés de 16 à 18 ans de financer des projets collectifs ou individuels grâce aux chantiers éducatifs.

Co-financés pour partie par le Conseil général de la Loire et la Ville d'Andrézieux-Bouthéon, les chantiers éducatifs sont ouverts aux jeunes de 16 à 18 ans habitant la commune. Ce dispositif permet de favoriser la rencontre entre les jeunes et de réaliser une mission temporaire contre une rémunération, afin de financer un projet. Chaque chantier est organisé sur une semaine de 30 heures environ, principalement en juillet. Les missions sont diverses : peinture, désherbage, aide administrative (rangement, archivage, …), aide à l'entretien des écoles, etc.

Pour en bénéficier, un dossier de motivation est à retirer à l'accueil de la mairie ou dans les structures partenaires à compter du 14 avril :

- espace socio-culturel « Le Nelumbo » : 04 77 36 66 80,
- service des sports : 04 77 55 36 40,
- ADSEA 42 (Association départementale pour la sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et de l'adulte de la Loire) sauvegarde prévention : 04 77 55 60 97,
- mission locale : 04 77 36 69 18.

Un certificat médical, une autorisation parentale et une pièce d'identité sont à fournir. Une fois rempli, le dossier est à retourner en mairie au plus tard le 30 mai 2014. Début juin, une commission partenariale, chargée de la mise en œuvre des chantiers éducatifs, procédera à la sélection et une réponse par courrier sera donnée à chaque candidat.

Renseignements : Marie NEYRET, service Politique de la ville, 04 77 55 70 93.

De nouveaux commerçants

Toutes les entreprises nouvellement installées sur la commune peuvent contacter le Service communication pour se faire connaître à travers l'Envol : 04 77 55 52 51 ou communication@andrezieux-boutheon.com.

LE PLATINIUM

Ce nouveau complexe de loisirs vous propose 10 pistes de bowling, un bar lounge, un espace équipé de billards et de jeux vidéo. Des écrans géants permettent de vous accueillir pour la retransmission d'évènements sportifs de haut niveau. Le Platinium organise également les anniversaires pour enfants, adolescents et adultes, ainsi que des séminaires pour les entreprises. Grâce à un design moderne et convivial, tout est réuni pour satisfaire petits et grands, en famille, entre amis ou entre collègues. Toute l'équipe du Platinium n'attend plus que vous.

Le Platinium – Zac de la Gouyonnière – Rue Dieudonné Costes – 04 77 93 09 88 – Ouvert mercredi de 10 h 30 à 1 h, jeudi de 18 h à 2 h, vendredi de 12 h à 2 h, samedi de 10 h 30 à 3h et dimanche de 10 h 30 à 1 h.
Vacances scolaires : ouvert 7 jours / 7 de 10 h 30 à 1 h.

CHOCOLATIER PHILIPPE BEL

Le chocolatier de renommée internationale Philippe Bel a récemment installé son laboratoire et une boutique sur la commune. Meilleur Ouvrier de France Chocolatier, ce passionné a ouvert sa première boutique avec son épouse Cécile, en 2006 à Montbrison. Plébiscité par les Japonais, ce magicien des saveurs propose à tous les gourmets ses créations faites maison. Appréciez l'excellence en savourant une bouchée de plaisir sur fond de cacao. Philippe Bel vous livre tout son savoir-faire et vous invite au voyage à chaque dégustation.

Chocolatier Philippe Bel – ZAC des Mûrons – Rue Jules Vedrines – 04 77 89 31 92 – www.chocolatphilippebel.fr
bel.phil.choc@orange.fr
Ouvert du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

L'HÉLIOS

L'Hélios est un nouveau lieu de réception à Andrézieux-Bouthéon, qui permet d'accueillir 250 personnes assises. Profitez d'un espace d'envergure pour vos mariages, séminaires, thés dansants, anniversaires, assemblées, baptêmes, soirées à thème, cocktails, etc. Offrez à vos réceptions un cadre adapté et équipé pour votre confort et celui de vos convives : parking, ascenseur, cuisine équipée, bar, chambre froide, etc. La terrasse de 100 m² et les différents mobiliers vous permettront d'agencer l'espace à votre convenance au cœur d'une structure architecturale contemporaine.

L'Hélios – Rue Georges Guynemer – rond-point les Goutterons – Manuel Tinoco – 06 70 88 31 95.

SUBWAY

Virginie Turines a ouvert la société Sub Store Prime, franchise Subway en décembre dernier. Installée au rond-point des Goutterons, elle propose le concept de la marque : des sandwiches, flatbread et salades réalisés sous vos yeux, avec les ingrédients de votre choix. Selon vos goûts, différentes sortes de pain, viande, légume et sauce vous sont proposées. Une équipe de 6 personnes vous accueille et vous guide pour composer votre menu, à déguster sur place ou à emporter. Découvrez l'expérience Subway où chaque sandwich est fait pour vous !

Subway – Rond-point des Goutterons – 04 77 92 90 18 substoreprime@gmail.com – Ouvert 7j/7 de 9 h à 22 h.

Dossier

Les élections municipales 2014

MODE D'EMPLOI

Les 23 et 30 mars prochains auront lieu les élections municipales pour choisir le conseil municipal de la commune pour les 6 années à venir. Pour la première fois, vous devrez également élire les conseillers communautaires qui siègeront à Saint-Étienne Métropole. L'Envol vous propose un dossier pour mieux comprendre le déroulement de ce scrutin.

www.andrezieux-boutheon.com

Aux urnes

ÊTRE ÉLECTEUR

Pour pouvoir voter aux élections de mars 2014, il faut être ressortissant d'un pays de l'Union européenne (UE), résider en France, être âgé d'au moins 18 ans et jouir de ses droits civils et politiques. Enfin, tout électeur doit s'être inscrit sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2013.

Si vous avez 18 ans entre le 1er mars et le jour de l'élection (1er tour), vous pouvez vous inscrire et voter la même année. Certaines situations intervenues depuis le 1er janvier peuvent également permettre une inscription après le 31 décembre : déménagement pour motifs professionnels, fonctionnaire admis à la retraite, militaire retournant à la vie civile, acquisition de la nationalité d'un pays de l'UE, recouvrement de l'exercice du droit de vote.

CARTE D'ÉLECTEUR ET IDENTITÉ

La carte d'électeur est le document qui atteste de votre inscription sur les listes électorales de la commune et sur laquelle figurent vos nom, prénoms, domicile ou résidence, date et lieu de naissance ainsi que l'indication du lieu et du numéro du bureau de vote où vous rendre. Cette carte est à présenter au bureau de vote le jour du scrutin. Toutefois, si elle n'est plus en votre possession, vous pouvez voter simplement avec **une pièce d'identité qui, elle, est obligatoire.** Pour prouver votre identité, vous pouvez utiliser l'un des documents suivants :

- carte nationale d'identité,
- passeport,
- permis de conduire,
- carte vitale avec photo,
- carte de famille nombreuse avec photo délivrée par la SNCF,
- permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État,
- livret de circulation délivré par le préfet,
- carte du combattant de couleur chamois ou tricolore,
- carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires,
- carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo,
- carte d'invalidité civile ou militaire avec photo,
- récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.

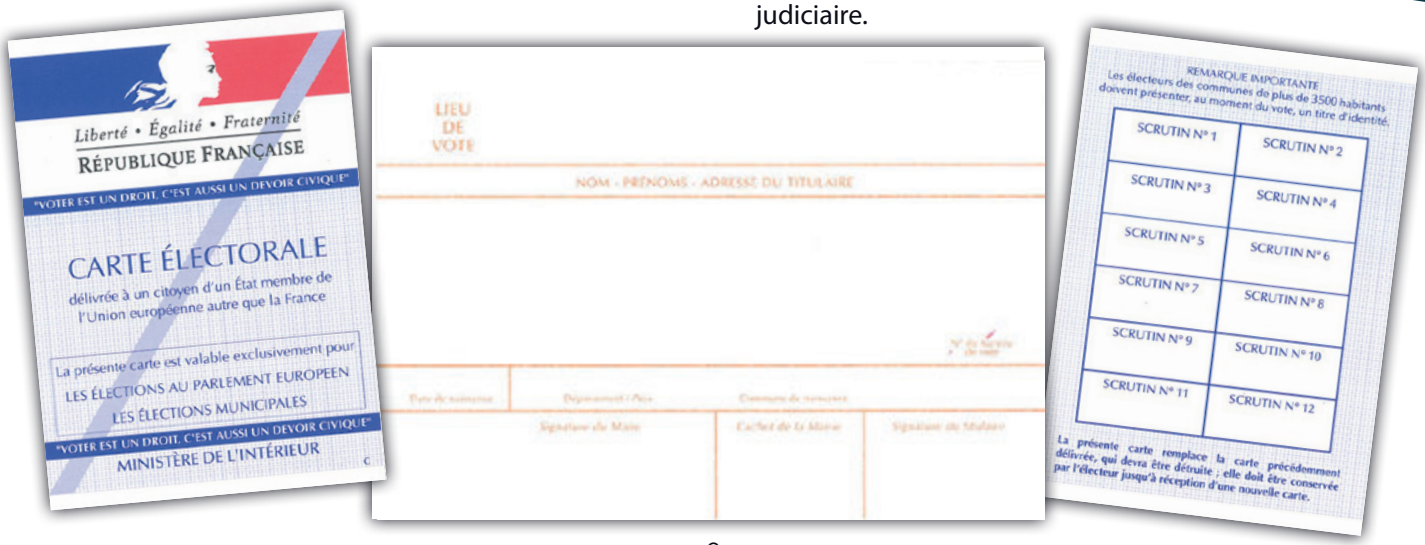
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
"VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE"
CARTE ÉLECTORALE
délivrée à un citoyen d'un État membre de l'Union européenne autre que la France
La présente carte est valable exclusivement pour
LES ÉLECTIONS AU PARLEMENT EUROPEEN
LES ÉLECTIONS MUNICIPALES
"VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE"
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
LIEU DE VOTE
NOM - PRÉNOMS - ADRESSE DU TITULAIRE
REMARQUE IMPORTANTE
Les électeurs des communes de plus de 3500 habitants doivent présenter, au moment du vote, un titre d'identité.
SCRUTIN N° 1
SCRUTIN N° 2
SCRUTIN N° 3
SCRUTIN N° 4
SCRUTIN N° 5
SCRUTIN N° 6
SCRUTIN N° 7
SCRUTIN N° 8
SCRUTIN N° 9
SCRUTIN N° 10
SCRUTIN N° 11
SCRUTIN N° 12
La présente carte remplace la carte précédemment délivrée, qui devra être détruite ; elle doit être conservée par l'électeur jusqu'à réception d'une nouvelle carte.

citoyens !

À noter

Pour les nouveaux inscrits sur les listes électorales, la carte sera envoyée dans le courant du mois de mars, au plus tard trois jours avant la date du scrutin. Les cartes qui n'ont pu être remises à leur titulaire seront retournées en mairie et mises à disposition des électeurs le jour du scrutin, au bureau de vote intéressé, sur présentation d'une pièce d'identité.

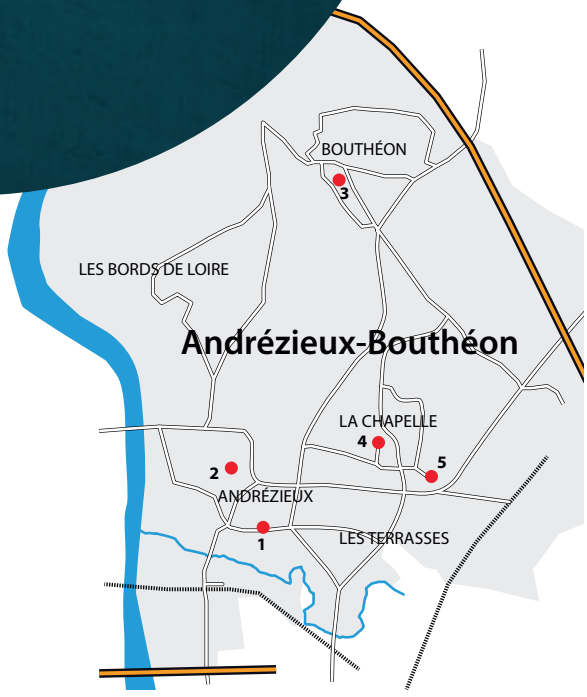

LE VOTE PAR PROCURATION

En cas d'empêchement (vacances, obligations professionnelles, formation, état de santé) pour participer à une élection, le vote par procuration permet de se faire représenter par un électeur de son choix (inscrit dans la même commune et n'ayant pas reçu plus d'une procuration sauf si celle-ci a été établie à l'étranger). L'électeur peut remplir son formulaire de procuration sur internet (www.service-public.fr) et l'imprimer. Il doit ensuite se présenter à la gendarmerie, au commissariat, au poste consulaire ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail, pour attester de son identité et signer le formulaire de procuration (disponible également sur place).
Le formulaire est ensuite envoyé à la mairie du lieu de vote de l'électeur qui a établi la procuration : les électeurs doivent donc s'y prendre suffisamment tôt pour laisser des délais postaux suffisant.

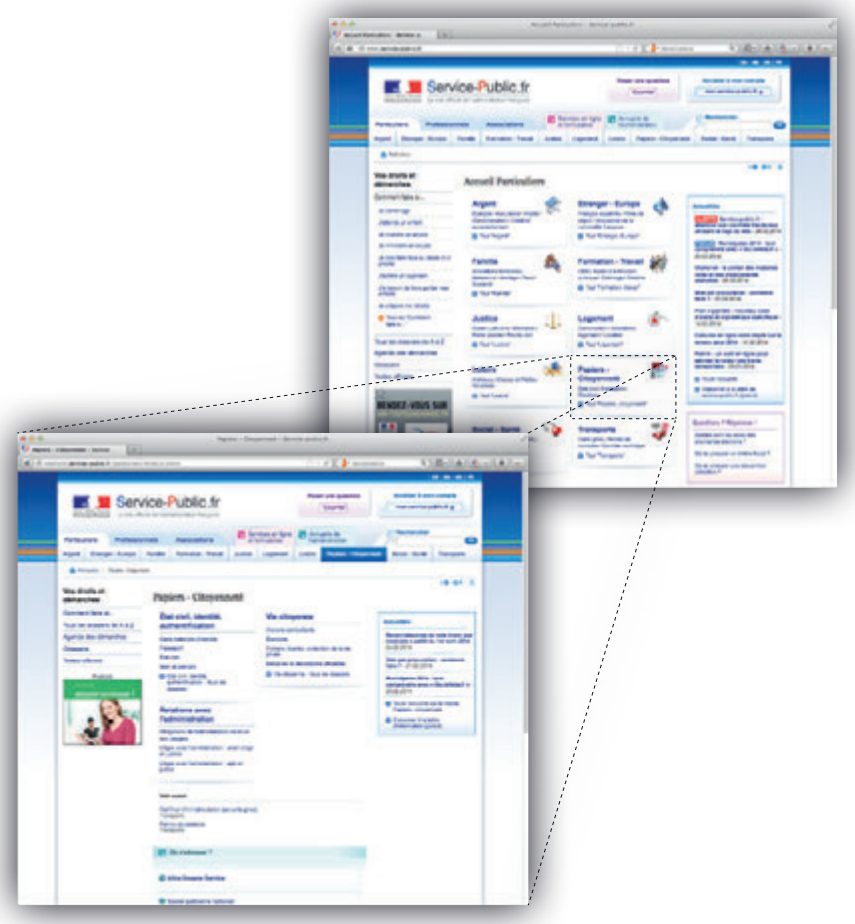

LES BUREAUX DE VOTE D'ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON

Bureau n° 1 : espace Martouret, rue Charles de Gaulle.
Bureau n° 2 : gymnase Pasteur, boulevard Pasteur.
Bureau n° 3 : salle des fêtes de Bouthéon, rue de Beauregard.
Bureau n° 4 : école élémentaire Rimbaud, rue Émile Zola.
Bureau n° 5 : espace Camus, impasse Albert Camus.

Qui va-t-on élire ?

La loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires a modifié en profondeur les modalités d'élection des élus communaux et intercommunaux.
Pour la première fois, les conseillers municipaux et les conseillers communautaires seront élus en même temps et pour la même durée de mandat : 6 ans. Ainsi, à Andrézieux-Bouthéon, lors de l'élection des conseillers municipaux, vous élirez vos représentants à la communauté d'agglomération de Saint-Étienne Métropole, auparavant désignés par le conseil municipal. Le nombre de conseillers municipaux dépend de la population, ainsi à Andrézieux-Bouthéon, 29 candidats seront élus.
Le nombre de conseillers communautaires est défini par commune et fixé par arrêté préfectoral. La commune comptera ainsi 3 représentants au sein de Saint-Étienne Métropole.

LES CANDIDATS

D'une manière générale, pour être éligible au mandat de conseiller municipal, il faut :

- avoir 18 ans révolus, soit au plus tard le samedi 22 mars 2014 à minuit ;
- être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ;
- ne pas exercer une profession créant un conflit d'intérêts ou donnant un pouvoir d'influence sur les électeurs de la commune ;
- avoir une attache avec la commune, c'est-à-dire y avoir sa résidence sur au moins six mois ou son domicile ou y être redevable personnellement d'un impôt local.

La qualité d'électeur justifie également de la jouissance des droits civils et politiques. En outre, nul ne peut être candidat dans plus d'une commune, ni sur plus d'une liste.

Pour établir une liste, les candidats doivent proposer autant de noms que de sièges, soit 29 pour Andrézieux-Bouthéon. Dans le cadre de la parité, les listes doivent être composées alternativement d'un candidat de chaque sexe au premier comme au second tour.

Les listes de candidats au siège de conseiller communautaire sont établies sur la base de la liste des candidats aux élections municipales.

Pour le premier tour, les déclarations de candidature sont ouvertes jusqu'au jeudi 6 mars 2014 à 18 heures. En cas de second tour, les déclarations de candidature seront déposées à partir du lundi 24 mars 2014 et jusqu'au mardi 25 mars 2014.

Deux élections, un seul bulletin

En pratique, les bulletins de vote comporteront donc deux listes : la première liste sera celle des candidats aux élections municipales (29 noms) ; la seconde sera celle des candidats aux élections communautaires (3 noms).
Les candidats au Conseil communautaire seront obligatoirement issus de la liste des conseillers municipaux. Vous déposerez donc un seul bulletin de vote dans l'urne, sans rature ou modification (sinon, il serait considéré comme nul).

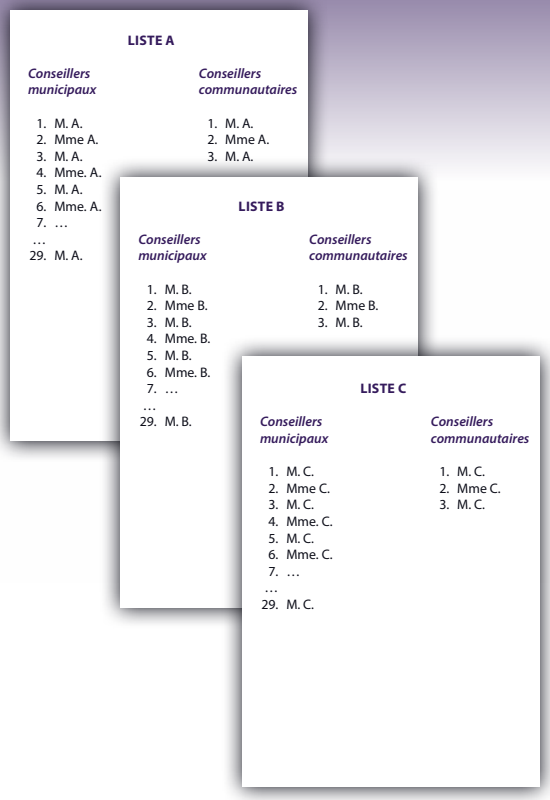

Le mode de scrutin

Pour les communes de plus de 1 000 habitants, les conseillers municipaux seront élus au scrutin proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête.

Ainsi, au premier tour, la liste obtenant la majorité absolue des suffrages exprimés (50 % des voix plus une), se voit attribuer la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle, à la plus forte moyenne, entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés. Un second tour est organisé si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue.

Seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10 % des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. En effet, les listes ayant atteint au moins 5 % des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant reccueilli plus de 10 %.

La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour. Les conseillers communautaires seront donc issus de la liste ayant obtenu la majorité.

Chaque citoyen d'Andrézieux-Bouthéon vote pour une liste de …

… 29 conseillers municipaux qui élisent …

et

3 conseillers communautaires … qui élisent …

… le maire et les adjoints d'Andrézieux-Bouthéon.

… le président et les vice-présidents de Saint-Étienne Métropole.

À l'issue du vote

LE MAIRE

Après son élection, le Conseil municipal se réunit dans les plus brefs délais pour élire le maire et les adjoints. Cette séance est présidée par le plus âgé des membres du Conseil municipal. Le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

LES ADJOINTS

C'est le Conseil municipal qui détermine le nombre des adjoints au maire, sans que ce nombre ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal.

Ensuite, les adjoints sont élus "au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel". Des listes respectant la parité sont donc établies. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus. Le maire et les adjoints constituent la municipalité.

LE BUREAU DE SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE

Au niveau de Saint-Étienne Métropole, comme pour le Conseil municipal, c'est le Conseil communautaire qui élit son président et les vice-présidents. Le nombre de vice-présidents est librement déterminé par le Conseil communautaire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif de celui-ci.

GROS PLAN
Une journée au bureau de vote

SON ORGANISATION

Le bureau de vote est composé de différents intervenants :

- le président du bureau de vote, qui peut être le maire, l'un de ses adjoints, l'un des conseillers municipaux ou un électeur de la commune désigné par le maire : il assure le bon déroulement du scrutin ;
- au moins deux assesseurs, obligatoirement désignés par les différents candidats ou parmi les électeurs du département, ils sont chargés notamment de faire signer les électeurs sur la liste d'émargement et de tamponner la carte électorale.
- un secrétaire, choisi lui aussi parmi les électeurs de la commune, qui a voix consultative lors des décisions prises par le bureau de vote et qui rédige le procès-verbal.

Par ailleurs, chaque candidat peut exiger la présence d'un délégué habilité à contrôler toutes les opérations électorales. De même, un certain nombre de scrutateurs procèdent au dépouillement des votes sous la surveillance des membres du bureau. Ils sont désignés par les candidats, les mandataires des listes en présence ou par les délégués, parmi les électeurs présents.

Le scrutin se déroule de 8 heures à 18 heures. Avant l'ouverture, les bulletins de vote des candidats sont disposés sur la *table de décharge*. Le président du bureau de vote constate officiellement l'heure d'ouverture et de clôture du scrutin.

Mon parcours d'électeur

À mon arrivée, je présente ma carte électorale et une pièce d'identité, afin de confirmer mon inscription sur les listes électorales.

Je prends ensuite une enveloppe électorale et les différents bulletins de vote (au moins 2 bulletins différents pour assurer la confidentialité).

Je peux également voter avec les bulletins que j'ai reçus à domicile avant l'élection.

Pour assurer le secret du vote, je me rends ensuite obligatoirement dans un isoloir pour introduire le bulletin choisi dans l'enveloppe.

Enfin, je rejoins la table où se trouve l'urne, présente à nouveau ma carte électorale et ma pièce d'identité et, à l'appel de mon nom, je glisse mon bulletin dans l'urne avant de signer la liste d'émargement.

La date du scrutin est apposée sur ma carte d'électeur.

DÉPOUILLEMENT ET RÉSULTATS

Le dépouillement commence dès la clôture du scrutin. Il est mené publiquement par les scrutateurs sollicités au cours de la journée. En premier lieu, les membres du bureau dénombrent les émargements. L'urne est ouverte et le nombre d'enveloppes, ainsi que de bulletins sans enveloppe est vérifié et comparé au nombre d'émargements. Les enveloppes contenant les bulletins sont regroupées par paquets de 100 et sont introduites dans de grandes enveloppes cachetées et signées par le président et au moins 2 assesseurs. Ces enveloppes sont alors réparties entre les tables de dépouillement et ouvertes par un scrutateur qui déplie le bulletin et le passe à un second scrutateur qui le lit à voix haute et intelligible. Les 2 derniers scrutateurs notent le nombre de votes sur des feuilles de résultat.
À l'issue du dépouillement, un procès-verbal est rédigé par le secrétaire du bureau, en présence des électeurs. Le résultat du vote est ensuite proclamé en public par le président du bureau et affiché dans la salle de vote.

ABSTENTION, VOTE BLANC ET VOTE NUL

L'abstention consiste à ne pas participer à une élection. Le vote blanc implique que l'électeur dépose dans l'urne un bulletin dépourvu de tout nom de candidat ou une enveloppe vide. Le vote nul correspond à des bulletins déchirés ou annotés.
Lors du dépouillement, les votes blancs (absence de nom de candidat) et nuls (bulletin annoté, déchiré, etc.), sont comptabilisés dans le nombre des votants mais pas dans les suffrages exprimés.

Rendez-vous aux urnes les dimanches 23 et 30 mars prochains.

Salle du Conseil municipal

SALON DES VINS DE PRODUCTEURS

Une 1ère réussie pour le Kiwanis Club

Durant deux jours, les visiteurs sont venus en nombre au Complexe d'animation des bords de Loire (Cabl) pour déguster les nombreuses variétés de vins proposées lors de ce salon.

Pour cette XXIème édition, le Kiwanis Club avait réuni 46 producteurs de vin issus de toutes les régions vinicoles de France. De l'Alsace au Val de Loire, du Bordelais à la Vallée du Rhône, de la Bourgogne au Jura, en passant par l'Auvergne, le Beaujolais, la Champagne, les Côtes roannaises, la Charente, le Languedoc, la Provence et la Savoie, il y en a eu pour tous les goûts et tous les budgets. En effet, entre les passionnés à la recherche du produit rare ou du grand cru, les amateurs de vins légers ou, au contraire, au goût prononcé ou bien encore d'alcools blancs de renom, une très grande majorité est repartie comblée.

Le plateau était également complété par des producteurs locaux de charcuterie, fromages, chocolats, foies gras, macarons ainsi que par cinq concessionnaires automobiles, sans oublier les huit autres associations caritatives.

Avec plus de 1600 visiteurs, le contrat est rempli pour le Kiwanis club qui, comme chaque année, utilisera les dons récoltés pour mettre en œuvre des actions en faveur des enfants ligériens défavorisés.

Plus d'infos : www.kiwanis.fr

Portes ouvertes au collège

Monique Dumollard, nouvelle Principale du collège Jacques Prévert, a accueilli les enfants de CM2 d'Andrézieux-Bouthéon et du secteur de recrutement (Bonson, Saint-Cyprien, La Fouillouse). Outre la visite de l'établissement assurée par les élèves de 6ème, les futurs collégiens ont également pu découvrir la richesse des différentes sections existantes. Qu'elles soient sportives, culturelles ou citoyennes, elles favorisent l'épanouissement du plus grand nombre tout en assurant un taux de réussite important au brevet des collèges (93,2 % en 2013).

Loto du Club de l'Amitié

Plus de 120 personnes ont participé au Loto du Club amitié loisir de Bouthéon où de nombreux lots leur ont été distribués dans une bonne ambiance.

Repas dansant de la FNACA

Très belle journée pour plus de cent participants au repas dansant de la FNACA. Le délicieux repas n'a pas empêché les danseurs d'occuper la piste tout au long de la journée.

Des *lits d'amour* pour les poissons

Comme chaque année, une équipe de bénévoles du Gardon forézien a installé des *lits d'amour* pour la fraie des poissons qui peuplent l'étang Sograma (1 frayère), l'étang à brochets (1 frayère) et le Nouvel étang (2 frayères). Ces frayères artificielles flottantes, à base de fibres synthétiques, permettent aux poissons matures de se reproduire sur ce substrat et ainsi repeupler le milieu en poissons de souche. Elles seront retirées avant l'été lorsque la période de reproduction des brochets, sandres, carpes et divers poissons blancs sera terminée.

Le joueur du mois

La remise du joueur du mois du club de football de l'AS Saint-Étienne a eu lieu au nouveau complexe bowling et bar Le Platinium à Andrézieux-Bouthéon. Sur plus de 10 000 votes, c'est Loic Perrin qui a été désigné lauréat avec plus de 37 % des voix. Une montre lui a été remise par le joaillier Tournaire.

Crêpes au périscolaire

Pour célébrer la chandeleur, les enfants du périscolaire d'Eluard ont préparé et dégusté de savoureuses crêpes !

DANS LE MILLE …

… pour le premier biathlon USEP du secteur d'Andrézieux-Bouthéon.

20 équipes, issues de 8 classes (participation des écoles Victor Hugo et Pasteur), ont été accueillies au Cabl pour une rencontre sportive placée sous le signe de l'adresse et de l'endurance. « C'est difficile de se concentrer quand on sent son cœur qui bat fort » nous confiait Anaïs après son tir réussi à la sarbacane. La course en relais nécessitait une organisation par équipe et un comptage des points précis. La présence de parents accompagnateurs des animateurs USEP et des enseignants a contribué à une sécurité sans faille.

Boulangers en herbe

Les grandes sections de la maternelle Rimbaud et les CP de l'école Pasteur sont partis ensemble à Apinac les 20 et 21 février dans le cadre d'un projet RRS (Réseau de réussite scolaire) d'Andrézieux-Bouthéon, mené par la directrice de Rimbaud, Céline Rivoirard.

Après une bonne balade, les enfants ont visité le moulin de Vignal pour comprendre comment on fabriquait de la farine. Le lendemain, ils ont préparé le pain et sont allés le faire cuire dans un vrai four à bois. Tous les enfants étaient ravis de leur séjour et de l'accueil toujours chaleureux au centre permanent d'Apinac.

Salon du livre au Château de Bouthéon

Pour cette 5ème édition du Salon régional du livre, une quarantaine d'auteurs étaient présents afin d'échanger et de dédicacer leurs ouvrages.
Une réussite satisfaisante avec pas moins de 1000 visiteurs sur la journée, sans oublier les ateliers pour enfants et les rencontres littéraires qui ont affiché complets.
2 lauréates pour le concours de Nouvelle: Morgane JURINE, collège Pierre et Marie Curie à la Talaudière, et Elodie GASSMANN, lycée Albert Camus à Firminy.

Atelier conte et kamishibaï.

Rencontre littéraire

Dictée du certificat d'étude

Echanges avec les auteurs

Le Nelumbo à Venise

Du 21 au 24 février, le Nelumbo a organisé un séjour au Carnaval de Venise, auquel ont participé 48 personnes du secteur familles/adultes.

Au programme : visite guidée de la place Saint-Marc et des monuments y attenant (palais des Doges, Basilique, etc.) suivie des Îles de Murano connues pour leur verre et Burano, spécialisée dans la conception de dentelle. Le lendemain, le groupe a assisté au vol de l'ange du haut du campanile, qui officialise le début du carnaval et profité de l'après-midi pour se balader librement dans les rues de Venise. Le dernier jour, visite du Palais des Doges pour certains, tour en vaporetto sur le grand canal de Venise pour d'autres, puis visite de la Fénice pour un groupe et libre pour les autres, afin de profiter encore une fois des charmes de la ville de Venise.
Les participants ont pu profiter pleinement du Carnaval et des somptueux costumes tout en s'enrichissant culturellement en découvrant de magnifiques monuments.

Carnaval

Pour mardi gras, petits et grands sont venus en nombre pour participer au traditionnel défilé du carnaval. Maquillés et costumés, ils ont pris part à la parade avant d'assister à l'embrasement de M. Carnaval. Pour se réchauffer, les habitants avaient préparé des soupes à partager.

Remise des prix

Maisons, balcons, potagers et même vitrines ont été mis à l'honneur lors de la traditionnelle remise des prix des concours fleuris et illuminés. Un grand merci aux 78 participants qui favorisent le bon vivre sur notre commune. Andrézieux-Bouthéon Animation vous invite, dès à présent, à préparer vos plantations pour l'édition 2014 !

Les lauréats 2013

1er prix des potagers M. Deshayes

Le Cesam brille

Le Cesam, Club d'escalade et d'activités de montagne d'Andrézieux-Bouthéon, a accueilli au gymnase du lycée une compétition de vitesse dans le cadre du championnat départemental. Plusieurs adhérents se sont distingués.

La compétition a réuni plus de quarante participants, des catégories minimes à seniors, hommes et femmes confondus, qui se sont affrontés dans une ambiance amicale mais ô combien enflammée. De 20 h à 23 h, le gymnase du lycée a résonné des vivats et hourras poussés par les spectateurs et compétiteurs, venus encourager les grimpeurs issus de différents clubs ligériens : Esacapilade, Léo Lagrange, Verti'Coise, Saint-Cham' Escalade, Canton Grimp', Saint-Héand Escalade, Astrée Grimp' et FJEP.

LE CESAM PRÉSENT SUR LES PODIUMS

Chez les minimes, Loris Saint-Joanis est monté deux fois sur la première marche du podium, en vitesse, mais aussi en combiné qui réunit les trois épreuves existantes : difficulté, bloc et vitesse.

Chez les cadets, Clément Rodange, grâce à sa bonne performance en vitesse, est arrivé lui aussi premier au *combiné*.

Les filles du Cesam n'ont pas démérité en réussissant de belles performances personnelles au chrono.

www.cesam-escalade.fr

ENVOLÉE VERTE

Dimanche 9 mars 2014

Le FAC cyclo organise sa traditionnelle Envolée Verte dont le départ et l'arrivée auront lieu au Complexe d'animation des bords de Loire. 5 circuits de VTT sont proposés, avec des distances allant de 10 à 60 km. Quant aux randonneurs, ils pourront s'élancer sur l'un des 6 circuits dont les tracés varient de 5 à 27 km. Sur les parcours, des ravitaillements permettront de palier aux « petits creux » et un repas chaud sera offert à l'arrivée.

Plus d'infos : www.fac-cyclo.fr

DU ROCK ACROBATIQUE AU PALAIS DES SPORTS

Plus de 300 couples sont attendus *samedi 5 avril* au Palais des Sports par toute l'équipe du Mouss Club pour disputer cette compétition sélective pour les championnats de France, d'Europe et du Monde. Toutes les catégories seront représentées, de 5 ans jusqu'aux seniors.

Au programme : rock sauté, Boogie Woogie, Lindy Hop, West coast Swing.

- Tour éliminatoire à partir de 13 h.
- Finales à partir de 20 h.

Plus d'infos : www.moussclub.com

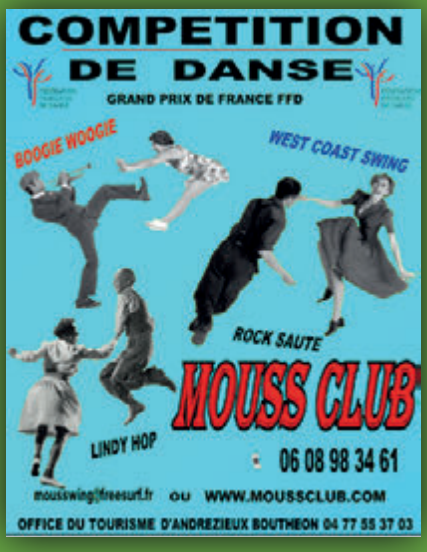

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE Du 1er au 7 avril

La semaine nationale du Développement Durable résonne à Andrézieux-Bouthéon à travers des rendez-vous découverte pour ancrer les enjeux responsables dans notre quotidien. Visites d'équipements, ateliers et autres actions citoyennes sont au programme de cette édition 2014.

GRATUIT

UNE NOUVELLE ÈRE POUR MES OBJETS CULINAIRES

Du 1er au 5 avril à l'espace restauration de Casa (Creuset actif de solidarité inter-âge).
L'espace restauration sera ouvert tous les matins de 9 h à 10 h pour l'exposition *Une nouvelle ère pour mes objets culinaires.* Recherchez des objets culinaires détournés de leur utilisation initiale.

ÉCODÉCO

GRATUIT

Mardi 1er avril à 14h à Casa.
Le Réseau réciproque d'échange de savoirs propose l'atelier Écodéco. À partir de bouteilles, de bouchons ou de CD, apprenez à créer des objets de décoration.
Inscriptions à Casa au 04 77 55 55 46.

DES ABEILLES ET DES HOMMES

GRATUIT

Mardi 1er avril à 20 h au Théâtre du Parc – durée 1 h 30.
Ce documentaire suisse écrit et réalisé par Markus Imhoof éclaire le spectateur sur l'éventualité d'une disparition des abeilles et des conséquences qu'elle produirait.

AVIS AUX GOURMANDS

Situé au rez-de-chaussée de la Casa, l'espace restauration est ouvert à tous, pour le service de midi *de 11h30 à 14h30, du lundi au samedi,* et propose un menu unique comprenant une entrée, un plat principal, fromage et dessert. Les boissons et le café sont également compris. Tout au long de l'année, l'espace restauration est l'occasion de partager un repas convivial, seul, en famille ou entre amis. Durant la semaine du Développement Durable, un menu spécial vous sera proposé !
Tarifs : habitants de la commune, 6.40 € ; personnes extérieures, 10,50 € ; jeunes 12-18 ans : 5,65 € ; enfants -12 ans : 2,35 €.
Inscriptions : 48 h à l'avance (72 h à l'avance pour le samedi) Casa, espace restauration : 04 77 55 55 47.

BALADES EN CALÈCHE

GRATUIT

Mercredi 2 avril de 14 h à 16 h
Au départ du Château, profitez d'un instant de promenade dans les ruelles de Bouthéon.

GRATUIT

VISITE DE LA STATION D'ÉPURATION PAR VEOLIA EAU

Mercredi 2 avril à 14 h – durée 1 h 30.
Visite de la station de traitement des eaux usées des Trois Ponts (filière de traitement complète avec traitement biologique, traitement de l'air et compostage des boues).
Inscriptions : 04 77 55 70 80.

VISITES GUIDÉES DE LA CHAUFFERIE BOIS PAR CORIANCE

GRATUIT

Mercredi 2 avril à 15 h 30 – durée 1 h.
La chaufferie au bois alimente de nombreux équipements municipaux et des dizaines de logements. Découvrez à travers une visite commentée, le fonctionnement de cet équipement d'envergure.
Inscriptions : 04 77 55 70 80.

L'INFORMATIQUE LIBRE

GRATUIT

Mercredi 2 avril à 14 h à Casa
La Cité cyber connaissance propose une présentation des logiciels libres et du système d'exploitation Linux.
Inscriptions à Casa, Cité cyber connaissance 04 77 55 55 46.

NATURELLEMENT BELLE PAR HÉLIOSE

Jeudi 3 avril à 14 h à Casa
L'association Héliose vous invite à réaliser vous-même vos cosmétiques à partir de produits naturels.
Tarif : 8 € (pour le matériel).
Inscriptions à Casa au 04 77 55 55 46.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE Du 1er au 7 avril

VISITE DU SITE DE PRODUCTION DES PISCINES DESJOYAUX

GRATUIT

Vendredi 4 avril à 14h – durée 2 h.

Visite découverte de l'ensemble du site de production, dont l'atelier de fabrication des panneaux de structure réalisés à partir de matériaux issus de la collecte sélective et industrielle.
Inscriptions : 04 77 55 70 80.

DÉCOUVERTE DU JARDIN BIO

GRATUIT

Vendredi 4 et 5 avril à 16 h au Château de Bouthéon.
Découvrez la production et la culture des légumes par la maraîchère du Château et échangez autour de la culture bio.
Inscriptions : Château de Bouthéon 04 77 55 78 00.

LE STOCKAGE EN LIGNE

GRATUIT

Vendredi 4 avril à 18 h à Casa.
Un atelier informatique pour découvrir comment stocker vos données (documents, photos, vidéos, etc.) en ligne.
Inscriptions, Casa, Cité cyber connaissance 04 77 55 55 46.

ACTION ÉCO-CITOYENNE : NETTOYAGE DE PRINTEMPS

GRATUIT

Samedi 5 avril de 8 h 30 à 11 h 30
Rendez-vous devant le Complexe d'animation des bords de Loire (Cabl) pour un nettoyage de printemps sur les bords de Loire. Sur place, distribution de gants et sacs poubelle. À l'issue, une collation récompensera l'ensemble des participants au Cabl.
Inscriptions : 04 77 55 70 80.

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE Du 1er au 7 avril

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE Du 1er au 7 avril

Des animations pour les scolaires

En parallèle des activités proposées au grand public, des animations organisées pour les scolaires seront également mises en place tout au long de la semaine. Les primaires pourront découvrir l'eau à travers un atelier pédagogique réalisé par Veolia Eau, les élèves du collège et du lycée pourront quant à eux prendre part à des visites de la station d'épuration ou encore participer à la projection du film *Des abeilles et des hommes*. Le restaurant scolaire sera également de la partie, puisqu'une opération d'affichage sur le gaspillage alimentaire sera mise en place. D'autre part, la démarche d'utilisation de produits bio et locaux pour la préparation des repas sera accentuée durant cette semaine.

13 saison 14

Théâtre du Parc Andrézieux-Bouthéon

LA BILLETTERIE EST OUVERTE
du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 h et 24 / 24 h 7 / 7 j sur www.theatreduparc.com
Tarifs : de 10 à 18 €, 6 € pour les -12 ans.

Prochainement

BALLETS JAZZ DE MONTRÉAL

Jeudi 27 mars à 20 h – COMPLET
Criée d'avant-spectacle dans le hall

FUGUES & REQUIEM

Quatuor Debussy
Samedi 12 avril à 20 h Musique classique, à partir de 7 ans, durée 1 h 30.

Après *Boxe Boxe,* spectacle accueilli en décembre dernier, le Quatuor Debussy revient au Théâtre du Parc pour une soirée d'exception. Au centre du programme : le Requiem de Mozart, dans une transcription pour quatuor. Les quatre musiciens nous convient à une véritable redécouverte de l'œuvre, initialement composée pour orchestre et chœur. La musique conserve toute sa puissance et gagne en intimité : de la musique de chambre pure.

GROUPE DES 20 THEATRES DE VILLE EN RHONE-ALPES

Le Théâtre du Parc intègre le Groupe des 20

C'est une bonne nouvelle qui marque la reconnaissance du travail accompli au Théâtre du Parc depuis deux ans : à la rentrée 2014, il rejoindra le Groupe des 20, principal réseau de théâtres en région Rhône-Alpes. Les membres de ce réseau sont tous situés à la périphérie des grandes villes et mènent une politique de soutien à la création artistique, tout en travaillant à l'élargissement des publics par des actions au plus près des habitants des territoires. Ce réseau est représentatif de la décentralisation du spectacle vivant et de sa vitalité.
Le Théâtre du Parc sera une des plus petites structures membres du réseau, aux côtés par exemple de la scène nationale de Meylan ou des théâtres de Villefranche et de Vienne ; son intégration traduit une véritable reconnaissance de la profession. Après Roanne et la Ricamarie, il est le troisième lieu de la Loire à intégrer le réseau, qui compte une vingtaine de membres.

Festival international de magie
DU 17 AU 22 MARS AU THÉÂTRE DU PARC

L'association les Dauphins magiques ouvre cette 10éme édition du Festival international de magie créé par la volonté et l'énergie des bénévoles (1995 … 2014) ; un long parcours pour ce festival dont le palmarès fait prendre conscience de son contenu international.

GALAS INTERNATIONAUX

Vendredi 21 mars à 20 h 30 et samedi 22 mars à 15 h et 20 h 30
Didier Gustin présentera Alexander Shtifanov, Mikael Szaniel, Marc & Alex, Michel Dejeneffe & Tatayet, Les frères Chaix, Vladik, Philippe Bonneman & Emmanuelle, Léa.
Sous les lumières de Paris spectacles et ses danseuses avec la remise des trophées Dauphins magiques.
Tarif : 25 €/personne – Groupes : 22,50 €/personne (minimum de 10 personnes).

FORUM AVEC LES ARTISTES
Samedi 22 mars à 17 h 30, salle Seyrig.

EXPOSITION ILLUSIONS D'OPTIQUE
animée par Karl le magicien, entrée gratuite.
Mercredi 19 mars de 14 h à 17 h 30.
Jeudi 20 mars de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.
Vendredi 21 mars et samedi 22 mars de 10 h à 12 h et 14 h à 20 h.

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Mercredi 19 mars à 15 h
Julien Granet présentera Philippe Bonneman et Emanuelle, Élastic, Léa et Mariangeles
Sous les lumiéres de Paris Spectacles.
Tarif : 2,50 €/enfant -12 ans
Adulte accompagnant : 5 €

SÉANCES POUR LES ÉCOLES D'ANDREZIEUX-BOUTHÉON
Lundi 17 mars et mardi 18 mars
Animées par Philippe Bonneman.

Renseignements et réservations
Association les Dauphins magiques : 06 22 02 45 82
Points de vente : offices du tourisme de la plaine du Forez.

www.andrezieux-bouthéon.com

Creuset Actif de Solidarité inter-Ages

INFOS UTILES

Le programme hebdomadaire Casa est disponible sur le site internet de la commune : www.andrezieux-boutheon.com

Pour une information plus personnalisée, n'hésitez pas à communiquer votre mail à l'équipe Casa.

Possibilité de transport gratuit sur demande.

Casa
15, rue Emile Reymond
04 77 55 55 45
casa@andrezieux-boutheon.com

Casa, un lieu, un programme

SAVOIR-FAIRE À PARTAGER

Parce qu'il est toujours agréable d'apprendre aux autres et apprendre des autres, le réseau d'échanges de savoir de Casa est ouvert tous les après-midi à 14 h. Des habitants de tous âges se transmettent leurs savoirs.

- **Initiation à l'anglais :** lundi 10, 17, 24 et 31 mars.
- **Initiation au mandarin :** mardi 11 mars.
- **Technique de décoration** (peinture à la bougie et collage de serviette au vernis colle) : mardi 11 et 18 mars.
- **Astrologie pour les débutants :** mercredi 12, 26 mars et 9 avril.
- **Initiation à l'espagnol :** jeudi 13, 20 mars.

NOUVEAU • **Visite de l'exposition magique au Théâtre du Parc :** mercredi 19 mars.

- **Bien-être :** auto-massage des mains et du visage : mardi 25 mars.
- **Art floral :** mercredi 2 avril.
- **Après-midi festif** avec les autres réseaux d'échanges de savoirs de la Loire : lundi 7 avril.
- **Présentation du qi-gong :** mercredi 9 avril.
- **Dentelle au carreau :** jeudi 10 avril.
- **Travaux d'aiguilles :** tricot, couture, broderie, crochet, etc. Tous les vendredis.

Renseignements et inscription : 04 77 55 55 46.

MODULES INFORMATIQUE

La Cité cyber connaissances vous accompagne dans les besoins quotidiens en informatique (accès libre, impression, foire aux questions) et sur des thématiques plus spécifiques organisées en module de plusieurs séances.

MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE GMAIL SUR 2 JOURS
Mercredis 19 et 26 mars de 14 h à 16 h.

DIAPORAMA ET RETOUCHE PHOTOS SUR 4 JOURS
Jeudis 13, 20 et 27 mars de 10 h à 12 h.

TABLETTE (IPAD) SUR 1 JOUR
Vendredis 28 mars de 10 h à 12 h.

Renseignements et inscription obligatoire par module au 04 77 55 55 45 ou par e-mail. Sur participation financière.

Du 1er au 7 avril, CASA participe à la semaine du Développement Durable (cf. pages 20 et 21).

CHÂTEAU DE BOUTHÉON

Nocturne à Paris

Pour la deuxième année consécutive, une des deux juments de trait auxois, basée au Château de Bouthéon, a participé au Concours général agricole, faisant sans doute d'Andrézieux-Bouthéon la seule collectivité à participer au Salon de l'agriculture.

Le Château de Bouthéon présente au sein du parc animalier du domaine deux chevaux de trait auxois, dans le cadre d'une démarche pédagogique liée à la préservation de la biodiversité domestique. Outre cette présentation au public, les deux juments sont valorisées par la ville :

- pour l'une, prénomée Merveille, en tant que force de traction animale et de création de lien social (ramassage des corbeilles sur les bords de Loire, arrosage des plantes, balades en calèche, tournée du père Noël dans les écoles, labour à l'ancienne des terres de production maraîchère bio) ;
- pour l'autre, Nocturne, en tant que poulinière et *bête à concours :* en 2013, la jument Nocturne a été sacrée championne de France suprême des juments de trait auxois, elle a également participé au Salon international de l'agriculture à Paris et au Sommet de l'élevage de Clermont-Ferrand.

L'animalier du Château, Eric Perret et un collaborateur bénévole, Bernard Deleau, se sont rendus au Salon de l'agriculture pour accompagner Nocturne lors de ce concours. Et la belle a su se distinguer, puisqu'elle a obtenu le second prix de sa catégorie.

UNIVERSITÉ POUR TOUS

Cycle Arts « La peinture chinoise » M^me^ Montfort
le 25 mars à 14 h 30
En dehors de l'Europe, il n'est pas de tradition picturale plus riche et plus variée que celle de la Chine. L'Occident ne lui a pourtant jamais accordé l'attention qu'elle mérite. Il y a malgré tout des musées spécialisés dans ces arts asiatiques. Nous allons donc essayer d'avoir un petit aperçu historique et pictural de cet art plus que millénaire !

ATELIER DES ARTS

Cours de peinture et création

De février à juin, l'Atelier des Arts propose des cours de peinture toutes techniques avec C. Malcourt, *les jeudis de 16 h à 18 h 30.* Ces cours permettent une approche de toutes les peintures, sur tous les supports : toile, médium, papier, etc. Au cours des séances, pourrez également découvrir d'autres activités telles que la sculpture en papier mâché ou la linogravure.

Artiste confirmé, C. Malcourt vous proposera une initiation à ces techniques de travail en vous accompagnant de son savoir-faire artistique. **Tarif :** 127,50 €. Renseignements à l'Atelier des Arts mardi de 9 h à 13 h 30, jeudi de 14 h à 20 h 30 et vendredi de 9 h à 17 h.

VISITES AU CHÂTEAU

Visites guidées
Dimanche 16 mars, 15 h et 16 h 30.

Visites guidées des aquariums
Les mercredis 12 et 19 mars à 14 h.

Exposition
Comme un poisson dans l'art
jusqu'au 4 mai.

L'agenda

> Vie associative

Dimanche 9 mars à 12 h
Repas dansant avec Mathilde Royet
Salle polyvalente de Bouthéon
Les Amis du vieux Bouthéon
Réservations : 04 77 54 96 50
et 09 62 37 69 34

Samedi 22 mars à 20 h 30
Hommage à Ferrat
au profit de l'association
Grégory Lemarchal
Salle des Bullieux
Renseignements et réservation :
06 50 39 10 99

Samedi 29 mars à partir de 13 h 45
Concours de coinche
Salle des Bullieux
UNRPA : 04 77 36 77 84

Mardi 1er avril de 14 h à 20 h
et mercredi 2 avril de 9 h à 18 h
Bourse aux vêtements
Salle des Bullieux
Association familiale : 04 77 55 14 24

Mercredi 9 avril de 9 h 30 à 18 h
Bourse puériculture
Salle des Bullieux
Association familiale : 04 77 55 14 24

> Rendez-vous sportifs

Dimanche 9 mars
L'Envolée verte, randonnée pédestre et VTT, au CABL – www.fac-cyclo.fr

Samedi 15 mars à 17 h
Football CFA 2
ASF contre Auxerre AJ 2
Stade R. Baudras - ASF : 04 77 55 38 13

Dimanche 16 mars
Sortie Ski au Karellis
Natur' sport : 06 88 90 11 99*

Samedi 22 mars
Sortie Ski à Courchevel
Natur' sport : 06 88 90 11 99*

Samedi 22 mars à partir de 7 h 30
Trophée de la plus grosse truite
Sur les étangs Col et Ramiers, Gardon Forézien - www.legardonforezien.fr

Samedi 22 mars à 20 h
Basket National 2
UPAB contre USA Toulouges
Palais des Sports - UPAB : 09 77 79 28 83

Dimanche 23 Mars à 14 h
LOTO RCAB, Salle des Bullieux
RCAB : www.rcab-rugby.fr

Samedi 29 mars
Sortie Ski aux 2 Alpes
Natur' sport : 06 88 90 11 99*

Samedi 5 avril à 17 h
Football CFA 2
ASF contre Saint-Étienne 2
Stade R. Baudras - ASF : 04 77 55 38 13

Samedi 5 avril
Grand prix de France de rock acrobatique, Palais des Sports
Mouss Club : 06 08 98 34 61

Samedi 5 et dimanche 6 avril
Week-end en Tarentaise
Natur' sport : 06 88 90 11 99*

* ou sur www.natur-sport.com

> Envie de sortir ?

Jusqu'au dimanche 30 mars
Le Mois du Jacquard
Château de Bouthéon : 04 77 55 78 00
ou sur www.chateau-boutheon.com

Jusqu'au dimanche 4 mai
Expo. *Comme un poisson dans l'art*
Château de Bouthéon : 04 77 55 78 00

Mer. 12 mars de 9 h à 12 h ou de 14 h à 17 h
Atelier des Lutins
Château de Bouthéon : 04 77 55 78 00

Mercredis 12,19 mars à 14 h et
dimanche 16 mars à 15 h et 16 h 30
Visites Guidées
Château de Bouthéon : 04 77 55 78 00

Du mardi 1er au samedi 5 avril
Semaine du Développement Durable (cf. page 20)

Samedi 12 avril à 20 h
Musique classique : *Fugues & Requiem,* Quatuor Debussy
Théâtre du Parc : 04 77 36 26 00

Du lundi 14
au samedi 19 avril à 16 h
Les commerçants du centre bourg vous propose la Chasse aux indices de Pâques.
Petits et grands venez découvrir l'indice de Pâques caché dans les vitrines… Une fois ce dernier trouvé, le commerçant vous donnera l'énigme à résoudre afin de trouver le mot mystère gagnant.
À l'issue de la semaine, un tirage au sort sera organisé pour offrir aux lauréats, des chèques cadeaux valables chez les commerçants du centre bourg.
Des flyers de jeu et le règlement seront à votre disposition chez les commerçants participants. Ce jeu est ouvert à tous donc bonne chasse !

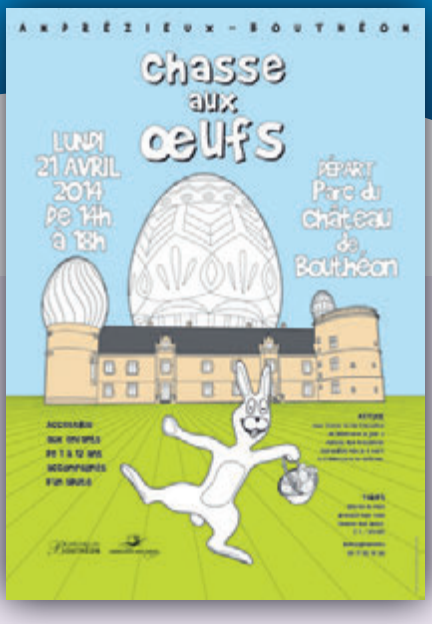

Lundi 21 avril de 14 h à 18 h

Chasse aux oeufs, édition 2014

13 h 30, ouverture de la billetterie, 14 h, ouverture de la Chasse aux œufs.

Face à une affluence toujours plus importante, la ville d'Andrézieux-Bouthéon souhaite, cette année, donner une nouvelle ampleur à cet évènement afin de satisfaire au mieux l'ensemble des participants.

Cette année, la Chasse aux œufs sera étendue à l'ensemble du village de Bouthéon. Le point de départ restera le parc du Château mais les enfants, accompagnés de leurs parents, seront invités à découvrir des lieux emblématiques du village pour y découvrir, peut-être, les fameux œufs en chocolat. Pour cela, ils devront retrouver, à l'aide d'un parchemin, des énigmes dissimulées dans le parc et dans le village afin de les résoudre pour les échanger contre une récompense chocolatée.

La prairie du parc du Château restera accessible au moins de 6 ans qui pourront chasser en toute sérénité afin de retrouver les précieuses gourmandises.

Astuce : pour éviter la file d'attente en billetterie le jour J, pensez aux préventes disponibles à la billetterie du Château.

Samedi 26 avril

Élection de la Reine de la ville

Le Théâtre du Parc accueillera une nouvelle Reine !

Au programme de cette soirée dédiée à l'élégance, plusieurs défilés des miss, bien évidemment, mais aussi des présentations de vêtements, d'accessoires de mode et même un défilé canin.

Entre les prestations des candidates, vous pourrez également vous divertir avec des intermèdes musicaux proposés notamment par Méggie Fourchégut. Sa voix angélique et puissante, lui avait permis de remporter unanimement le concours des Talents des bords de Loire en juillet dernier.

Modalités d'inscriptions : l'élection est ouverte à toutes les jeunes filles nées entre le 1er janvier 1989 et le 31 décembre 1996. Devenez candidate en retirant le dossier auprès du Service communication au 04 77 55 81 92, par mail vcordier@andrezieux-boutheon.com ou en le téléchargeant sur le site de la ville : www.andrezieux-boutheon.com. Si vous souhaitez assister à la soirée, retirez votre invitation auprès de Pacific Coiffure, rue Fernand Bonis, à partir du 24 mars.

Tribune libre

NOTRE OBJECTIF :
UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Les 23 et 30 mars prochains, les élections municipales vont permettre aux habitants d'Andrézieux-Bouthéon de désigner leur nouvelle équipe dirigeante.

Notre objectif est clair : installer à la mairie une autre équipe pour y conduire une politique différente et novatrice, étroitement liée aux aspirations de nos concitoyens. Nous ne nous situons pas dans l'habituel jeu politicien d'alliance, de désalliance, ou de mésalliance. Nous voulons proposer aux électeurs une éthique de responsabilité, fondée sur le respect et le sens de l'écoute : respect de nos engagements, écoute de la parole des habitants d'Andrézieux-Bouthéon et volonté sans cesse réaffirmer de vouloir créer du lien entre tous.

Forts d'une expérience d'élu acquise pendant près de 16 ans, forts de votre soutien, forts d'une réflexion prolongée, étayée, argumentée, sur l'avenir de la commune, nous sommes déterminés dans les choix que nous vous proposons pour un vivre mieux ensemble. Nous nous présentons confiants à ce vote crucial pour les prochaines années de notre commune.

En effet, Il y aurait beaucoup à dire sur l'équipe sortante. Rappelons simplement 3 points : l'augmentation des impôts, l'intégration à St Etienne Métropole sans consultation de la population, et enfin, (amnésie passagère ou mensonge ?) un souhait de 3ème mandat contraire à ce que M. SCHALK affirmait dans la gazette du 21 mars 2008 au lendemain des dernières élections.

Résolus, déterminés, conscients des enjeux, nous attendons ces prochaines échéances avec confiance et espoir : vous pouvez compter sur notre ferme détermination…

LEDRAPPIER, BASSO, PATRINIAK,
GARDETTE, CLAUSIER

ANDREZIEUX-BOUTHEON

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MAGIE

DU 17 AU 22 MARS 2014
AU THEATRE DU PARC

SEANCE JEUNE PUBLIC MERCREDI 19 MARS A 15 H
GALAS VENDREDI 21 MARS A 20 H 30
ET SAMEDI 22 MARS A 15 H ET 20 H 30

PRESENTATION : DIDIER GUSTIN
AVEC LA PARTICIPATION DE MICHEL DEJENEFFE ET TATAYET

ORGANISE PAR L'ASSOCIATION "LES DAUPHINS MAGIQUES" - POINTS DE VENTE : OFFICES DU TOURISME DE LA PLAINE DU FOREZ

Les Dauphins Magiques
Andrézieux-Bouthéon
Théâtre du Parc Andrézieux-Bouthéon
Conseil général Loire en Rhône-Alpes
Crédit Mutuel La banque à qui parler
Intermarché Super 42160 Saint-Cyprien